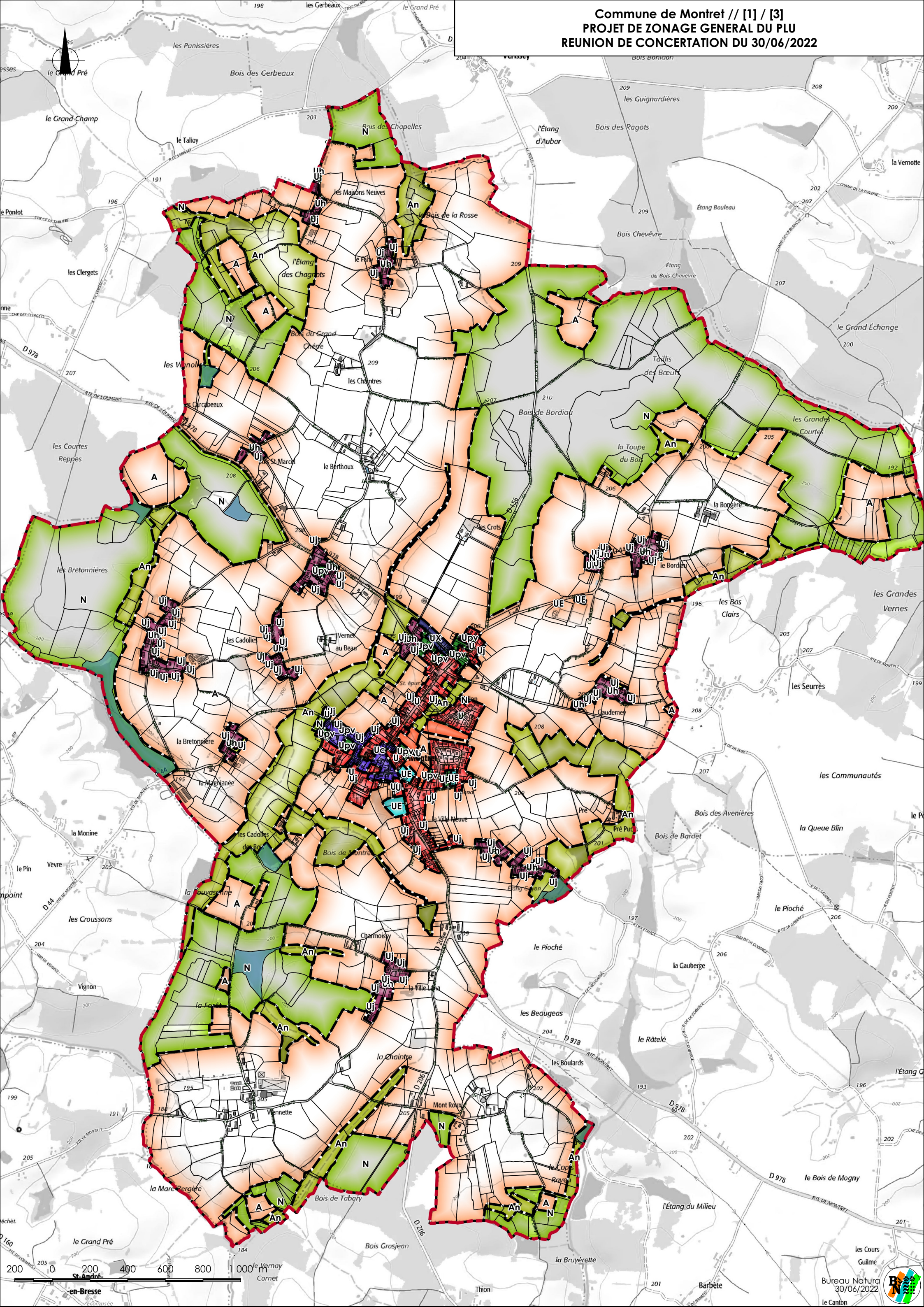
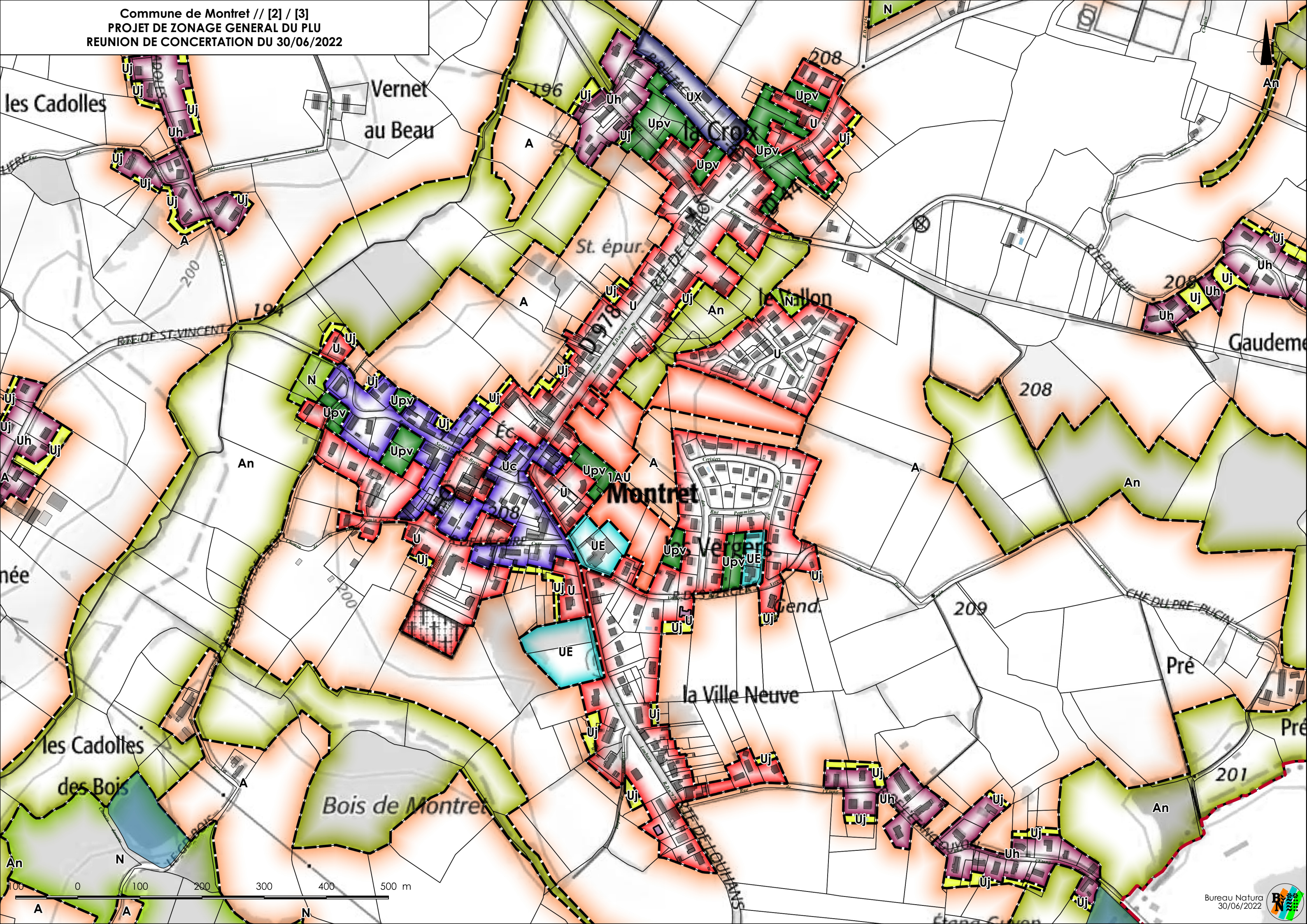


[illegible]



Légende

Les zones du PLU :

-  U - Zone urbaine mixte
-  Uc - Secteur urbain central historique
-  Uh - Secteurs urbains correspondant aux principaux hameaux
-  Uj - Secteur d'interface urbain/agricole à préserver pour des raisons paysagères ou de maintien d'une perméabilité écologique
-  Upv - Secteur de parc, verger, coeur d'îlot à préserver pour des raisons historiques, paysagères ou liées au maintien de coupures vertes urbaines

-  UE - Zone urbaine / équipements publics
-  UX - Zone urbaine / Activités à dominante artisanale ou industrielle
-  1AU - Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation à vocation dominante d'habitat
-  A - Zone agricole
-  An - Secteur de la zone agricole strictement protégé pour des motifs d'ordre écologique et/ou paysager
-  N - Zone naturelle